

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE SAINT ELOY DE GY
SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2014**

DATE DE CONVOCATION 3 février 2014 L'an deux mil quatorze, et le sept février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE 3 février 2014 Madame Annie LAUVERJAT, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 Étaient présents : Gilles BENOIT, Jean-Pierre BOUDET, Michel GROUSSON, Hervé JOLIVET, Gilbert LANG, Yolaine LAUGERAT, Annie LAUVERJAT, Karine LAZARD, Gilles LE HOUEZEC, Ludovic MAHE et Henryck TERESIAK

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 11

Étaient absents : Gilles DE RAYNAL, Gilles LE HOUEZEC, Florence MARTIN (pouvoir à A.LAUVERJAT), Sylvie PLANCHARD et Jean- Philippe RAMAUGE

Secrétaire de séance : Yolaine LAUGERAT

Objet de la délibération : Projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'O.N.F.

Madame le Maire invite le Conseil à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.143-1 du code forestier.

Elle expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition d'objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement proposé.

Fait à Saint-Eloy de Gy, le 10 février 2014
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Annie LAUVERJAT

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le 10/02/2014
D070214_1

